



des **DÉLIBÉRATIONS**
--o0o-- du **CONSEIL MUNICIPAL**
2024041 de la **COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 22 Avril 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de la convocation

12 AVRIL 2024

Date d'affichage

12/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre et les vingt-deux avril à 19h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Présents Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Maryvonne HERRENKNECHT, Florence de POUMEYROL, Eric MEUNIER, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Paul VERNAY, Gérard FLEJOU, Alain MORGILLO, Marlène BLASQUEZ

Absents excusés : Frédéric MALBOS donne pouvoir à Paul VERNAY
Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE donne pouvoir à Jean-Luc VIBERT
Paul SAISSET donne pouvoir à Eric MEUNIER
Philippe LAMBERT donne pouvoir à Christelle MORTEL

Madame Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la Délibération :

CONVENTION REMBOURSEMENT FRAIS DE TRANSPORT INTERVENANTE

Madame le maire explique au conseil municipal qu'une intervenante pour les enregistrements des anecdotes des anciens de Pérouges pour créer un montage audio intervient sur la commune pour une durée de 7 jours.

Il convient de lui rembourser ses frais de transports qui s'élèvent à 223.10€ pour le trajet paris meximieux.

Le Conseil municipal vote avec 15 voix pour :

- **ACCEPTE** de rembourser les frais de transport de Madame Marijana PETROVIC de 223.10€.
- **AUTORISE** Mme le maire à signer ladite toutes les pièces administratives, techniques ou financières y afférent Le Maire,

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

